

ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE (EI)



Déclarer, c'est s'améliorer

QUE DÉCLARER ?

Tout événement inattendu qui provoque ou aurait pu provoquer un préjudice pour le patient ou pour le personnel.

POURQUOI DÉCLARER ?

- Éviter que ce genre d'événement ne se reproduise
- Améliorer les pratiques
- Augmenter la sécurité du patient

COMMENT ?

En utilisant le formulaire de déclaration disponible sur l'intranet.

ET APRÈS ?

L'EI déclaré sera transmis à la Cellule Qualité qui sélectionnera les EI nécessitant une analyse approfondie des causes afin de réfléchir de façon constructive à la mise en place de barrières supplémentaires pour améliorer les pratiques et sécuriser le processus de soins.



ET VOUS ?

**COMMENT POUVEZ-VOUS CONTRIBUER À LA DÉCLARATION
DE CES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES ?**

Votre rôle en tant que patient :

Si vous constatez un dysfonctionnement ou si quelque chose ne vous paraît pas normal dans votre processus de soins, n'hésitez pas à en faire part au personnel soignant chargé de votre prise en charge.

